



CODE ACCELERE

En 1983, dix professionnels de la sécurité routière ont choisi de se regrouper au sein d'une association. Leur objectif : s'unir pour mieux servir les intérêts des clients

Aujourd'hui CER c'est :

550 établissements
39 Formations
1 700 voitures
200 000 élèves formés
2 000 professionnels
60 poids lourds
450 véhicules 2 roues

Contact :

@ : cer.jacquier@gmail.com

DUREE DE LA FORMATION

14 heures de formation

LIEU DE LA FORMATION

CER Jacquier

40 bis Rue de Douai
75009 Paris

Agrément : E.18.075.004.0

Déclaration d'activité :
11755773375

DATE(S) : nous consulter

TARIF : **390 TTC**

LES OBJECTIFS DE LA FORMATION

A l'issue de la formation, le stagiaire maîtrisera les différentes réglementations de la sécurité routière et de la circulation de façon intensive afin qu'il puisse se présenter à l'examen du code le lendemain de la formation.

PROGRAMME DE LA FORMATION

La formation « le code de la route »

Le code de la route permet d'acquérir les connaissances essentielles sur les différentes réglementations de la sécurité routière et de la circulation avec une connaissance de base en mécanique. Les cours du code la route répondent scrupuleusement au référentiel pour l'éducation à une mobilité citoyenne (REMC) « ministère de l'intérieur- Délégation à la sécurité et la circulation routière »

Le programme du code de la route contient 9 thématiques

<p>1. Le conducteur :</p> <ul style="list-style-type: none"> - vigilance à l'égard des autres usagers - intervalles de sécurité - déficiences des fonctions perceptives 	<p>4. Eléments mécaniques et sécurité :</p> <ul style="list-style-type: none"> - ergonomie - voir, être vu et avertir - contrôle les plus courants - contrôle technique 	<p>7. Les principales règles de circulation routière :</p> <ul style="list-style-type: none"> - signalisation horizontale - vitesse - positionnement sur la chaussée - arrêt et stationnement - croisement et dépassement
<p>2. Les autres usagers de la route :</p> <ul style="list-style-type: none"> - usagers vulnérables - partage de la route 	<p>5. Equipement et sécurité des véhicules :</p> <ul style="list-style-type: none"> - aides à la conduite et à la sécurité active - installation sécurisée des passages 	<p>8. La route :</p> <ul style="list-style-type: none"> - le réseau routier - la nuit - les intempéries - les tunnels les passages à niveau - voies rapides et autoroutes
<p>3. Responsabilité :</p> <ul style="list-style-type: none"> - documents administratifs - le permis et les principales infractions - règles et comportement en cas d'accident 	<p>6. Précautions à l'égard des occupants :</p> <ul style="list-style-type: none"> - sécurité passive - installation 	<p>9. L'environnement :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Ecomobilité - Principes éco-conduite



CER
C'EST RÉUSSIR

550
ÉCOLES DE
CONDUITE



WWW.CER.ASSO.FR  

CODE ACCELERE

PROGRAMME DE LA FORMATION (SUITE)

- Modalités :

Les stages sont dispensés par un formateur à un groupe de stagiaire (10 personnes maximum) afin de favoriser les échanges sur tous les points sensibles et importants de la législation.

1er jour : 7h00

- Une évaluation réalisée afin de déterminer le niveau de connaissance des stagiaires (avec correction) 2H
- A partir d'une présentation PPT conçue par le formateur, les 9 thématiques sont abordées une à une afin de maîtriser les aspects les plus importants et de faciliter leurs apprentissages dans le but de d'acquérir les bonnes pratiques sur la route. 5H00

2eme jour : 7H00

- Le stagiaire met en pratique ce qu'il vient d'apprendre en réalisant des séries « examens blancs » 40 questions sous forme de QCM. Chaque correction donnera lieu à un véritable échange entre le moniteur et le stagiaire. 5h00
- Un bilan individuel et oral se fait par le moniteur au stagiaire sur les points les thématiques maîtrisées et à améliorer. 1h30
- La date l'examen réservée. 0h30

➤ Suivi et évaluation :

En salle de code en présence du formateur, le stagiaire alternera entre les cours intensifs et les séries par thématiques et des séries examens blancs avec correction. Sur 10 séries examens blancs, il faut réaliser un score de 35 bonnes réponses pour maximiser ses chances de réussite à l'examen.



CER
C'EST RÉUSSIR

550
ÉCOLES DE
CONDUITE



WWW.CER.ASSO.FR  

CODE ACCELERE

PUBLIC VISE & PREREQUIS

- Tous types de publics
- Avoir l'âge minimum 17 ans : Examen du code / 17,5 ans Examen de la conduite
- Etre titulaire de l'attestation de sécurité routière : les candidats nés à compter du 1er janvier 1988 doivent être en possession de l'attestation de sécurité routière ou de l'attestation scolaire de sécurité routière de niveau 2.
- Avoir l'accord du responsable légal du mineur

ENCADREMENT

- Enseignant de la conduite et de la sécurité routière diplômé et titulaire d'une autorisation d'enseigner en cours de validité.

MOYENS PEDAGOGIQUES ET TECHNIQUES

- Méthodes actives adaptées à la formation des adultes.
- Alternance de théorie et de pratique
- Salles de cours équipées de moyens multimédia.
- Aires d'évolution spécialement aménagées.
- Véhicules adaptés à l'enseignement.
- Fourniture de supports pédagogiques spécifiques

EVALUATION DE LA FORMATION & CONDITIONS DE REUSSITE

- Un questionnaire est utilisé pour mesurer la satisfaction globale des stagiaires sur l'organisation, les qualités pédagogiques du formateur, les méthodes et supports utilisés...
- Conditions de réussite : avoir suivi dans son intégralité la formation

SANCTION DE LA FORMATION

A l'issue de la formation, l'établissement CER délivre une attestation de suivi de la formation.